
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT GERMAIN LA MONTAGNE

SÉANCE DU 18 MARS 2016

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres qui ont pris part à la séance: 8

Date de la convocation : 07/03/2016

L'an deux mille seize, le 18 mars à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Yves CROZET, Maire

Présents : CROZET Yves, DELAYE Marie-Yvette, ISNARD Michel, LABROSSE Simone, ODIN Catherine, ODIN Corentin, VERMOREL Jean, VERMOREL Roger.

Absent excusé : néant.

Secrétaire : Catherine ODIN

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Mme Catherine ODIN est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du 29 janvier 2016.

Budget :

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Catherine ODIN, 1^{ère} adjoint, approuve les comptes administratifs 2015 pour les montants suivants :

Commune

<i>Fonctionnement</i> Dépenses	128 672.97	<i>Investissement</i> Dépenses	271 697.15
Recettes	187 213.31	Recettes	253 732.52
		Restes à réaliser	78 196.72 en dépenses 39 215.00 en recettes
Excédent reporté	58 540.34	Déficit reporté	- 14 758.17
Résultat de clôture	131 317.96	Résultat de clôture	- 71 704.52

Service de l'eau potable

<i>Fonctionnement</i> Dépenses	15 135.74	<i>Investissement</i> Dépenses	7 739.83
Recettes	21 564.69	Recettes	11 600.15
Excédent reporté	31 215.48	Reste à réaliser	99 150.00 en dépenses 152 068.62 en recettes
Résultat de clôture	37 644.53	Excédent reporté	43 593.66
		Résultat de clôture	89 951.63

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves CROZET, Maire :

Budget :

- Approuve les comptes de gestion 2015, tenus par le Receveur Municipal.
- Approuve les affectations de résultats.
- Fixe les budgets primitifs 2016, équilibrés en dépenses et en recettes pour chaque section de fonctionnement et d'investissement, aux montants suivants :

Commune :	Fonctionnement : 245 437.63 €	Investissement : 294 317.92 €
Eau :	Fonctionnement : 70 759.36 €	Investissement : 246 913.03 €

Taux des impôts locaux :

- Le Conseil Municipal décide maintenir les taux actuel d'impôts locaux soit :
 - taxe d'habitation 7.18 %,
 - taxe foncière bâtie 11.23%,
 - taxe foncière non bâtie 50.94 %.

Tarif de l'eau potable pour la période 2016/2017 :

- Le Conseil Municipal vote les tarifs de l'eau potable pour la période 2016/2017 soit :
 - Droit fixe annuel : 65.00 €,
 - M3 consommé : 1.60 €,
 - Livraison dépannage : 30.00 € (+facturation m³).

Subventions aux associations:

- Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes pour 2016 :
 - ADAPEI Charlieu: 100.00 € ;
 - Comité départemental contre le cancer : 100.00 € ;
 - Amicale des Sapeur-Pompiers de Chauffailles : 45.00 € ;
 - ADMR du canton de Belmont de la Loire : 100.00 € ;
 - OASIS-APEI Chauffailles : 100.00 €.

Travaux :

- Le Conseil Municipal approuve les travaux de réfection de peinture et de sol et la mise aux normes des sanitaires de la salle des Bruyères estimés à 7 000.00 € HT et sollicite des aides financières du département au titre des enveloppes cantonales et de l'Etat au titre des enveloppes parlementaires.
- Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à proposer 1€/m² pour l'achat du Périmètre de Protection Immédiat de la source sapins 2 soit 893m².
- Le Conseil Municipal approuve le rapport d'accessibilité de la Socotec et fixe l'échéancier de l'ADAP comme suit : 2016-Salle des fêtes, 2019-Mairie, 2020-Agor'espace, 2021-Eglise.
- Les travaux de reprise du toit du bâtiment de la mairie sont terminés, la cheminée de la chaudière a également été refaite.
- Les travaux d'extension du réseau d'eau au hameau Diot sont en cours.

- Monsieur Vermorel présente le compte-rendu du tour des chemins. Les prochains travaux à programmer sont : la suite des travaux à Fénier, travaux de drainage à proximité de chez M. Laude, travaux sur la route à proximité de chez M. Ballot. Les travaux d'entretien fait par le cantonnier seront plus nombreux cette année. L'entreprise Colas va revenir pour corriger les malfaçons constatées sur le programme de voirie 2015.
- Les travaux suivants seront confiés à l'agent technique : reprise du mur du cimetière (si techniquement possible), réfection des soubassements des fenêtres de la bibliothèque, recalage des pavés autobloquants à l'entrée de la mairie.
- Un premier devis de 34 900.00 € HT a été reçu pour la mise aux normes de l'assainissement de la mairie. Une étude de filière sera réalisée et une demande de subvention sera déposée auprès de l'agence de l'eau par l'intermédiaire de Charlieu Belmont Communauté.

Conventions et groupements de commande :

- Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les conventions suivantes :
 - Avec le Conseil Départemental : assistance technique en matière de voirie (1€/habitant/an),
 - Avec le Conseil Départemental : mise à disposition d'une plateforme de publication des marchés publics (gratuit pour 5 ans) ;
 - Avec la Communauté de Communes : renouvellement de la convention de mise à disposition de l'agent technique jusqu'au 31.12.2016 avec possibilité de moduler le temps de mise à disposition de 7h à 15/ semaine facturable au trimestre.
- Le Conseil Municipal décide de participer aux appels d'offre groupés suivants avec la Communauté de Communes:
 - Entretien des équipements sportifs (pour l'Agor'espace),
 - Logiciel de gestion des prêts de livres pour la bibliothèque municipale (sous réserve de l'obtention d'aides financières à l'acquisition par le biais de CBC et du soutien technique des employés de la Bibliothèque Intercommunale pour la mise en route).

Divers :

- Pour information, suite à la mise en place de la Redevance Générale Incitative sur le territoire du canton de Belmont, les chiffres de collecte des Ordures Ménagères sont significatifs : janvier 2015 - 90 T collectées, janvier 2016 - 40T collectées (l'enfouissement coûte 125€ la tonne). Le tri sélectif a augmenté d'environ 50% pour les emballages et les papiers. Très peu de dépôts sauvages ont été constatés sur notre commune.

Le Maire
Yves CROZET

Prochaine réunion le 29 avril 2016.